

Les négociations s'achèvent sans accord, mais ouvrent la voie à une sortie de l'impasse en 2027

Dossier de la rédaction de H2o
October 2026

À

Malgré des efforts soutenus pour parvenir à un accord sur de nouvelles aires marines protégées et sur l'amélioration des mesures de gestion de la pêche au krill antarctique, deux semaines de négociations à Hobart se sont achevées aujourd'hui sans accord sur les principales mesures de conservation. Il s'agit de la dixième année consécutive au cours de laquelle la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) échoue à signer une nouvelle aire marine protégée, malgré des données scientifiques sans équivoque et des propositions prêtes à être adoptées.

Chaque année, en octobre, les gouvernements membres de la CCAMLR se réunissent pour discuter de la protection et de la gestion de l'océan Austral autour de l'Antarctique. Les décisions de la CCAMLR sont prises par consensus, ce qui signifie qu'un seul membre qui s'y oppose peut bloquer une nouvelle décision. En conséquence, de nombreuses mesures essentielles de protection de l'environnement restent en suspens au sein de la CCAMLR depuis des décennies. Si les négociations n'ont pas permis cette année de finaliser la création de nouvelles aires marines protégées, plusieurs membres clés se sont accordés pour poursuivre la dynamique engagée, en organisant une réunion intersessionnelle afin de faire avancer les négociations sur l'aire marine protégée du Domaine 1 et sur un régime révisé de gestion de la pêche au krill, en vue de leur adoption lors de la 46ème réunion de la CCAMLR.

Antarctica2030